



RELEVÉ DES OPERATIONS

SAS DELTA SUD
Capital de 1.200.000 Euros
RCS Agen 423 299 551
N° TVA FR 79 423 299 551
APE 4661Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5798 0100 4401 154

Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC

Bureau commercial :
Avenue Edouard Branly
47400 TONNEINS
Téléphone : 05.53.79.88.34

AOUT 2025

D 1/1 50/12/6444/2971 01FA7297694P4TF 11 FBI FVJ
LA POSTE SD : 86500923618824X



N° compte : 39300	Date : 31.08.2025
N° relevé : 46884	Page :
Votre correspondant :	
S. DENIAUD	Du Lundi au Vendredi
05.53.79.88.34	8h30 à 12h30
sandrine.deniaud@deltasud.fr	13h30 à 17h00

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	225,00		
Total des opérations		225,00		
Nouveau solde		225,00		

Conditions de règlement : Pour les nouveaux clients et lors de la première commande, le client devra payer au comptant à la commande. Pour les commandes suivantes, un acompte de 20% du montant de la commande sera exigé à sa passation puis le solde devra être réglé à la date d'émission de la facture. En cas de dépassement des délais de paiement, des pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées dès le jour suivant la date d'échéance sur la facture ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. Aucun escompte accordé. Réserve de propriété : Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de leur prix. Litige : Tout litige ou contestation sera exclusivement du ressort des tribunaux compétents d'AGEN.

Montants à régler par échéance
225,00 30.09.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)
→ payé le 29/9/25 - chèque n° 0611154



SAS DELTA SUD
Capital de 1.200.000 Euros
RCS Agen 423 299 551
N° TVA FR 79 423 299 551
APE 4661Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5798 0100 4401 154

Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC

Bureau commercial :
Avenue Edouard Branly
47400 TONNEINS
Téléphone : 05.53.79.88.34

PLI 51 A039300 ED REL 0046213 31.07.2025 0176

RELEVÉ DES OPERATIONS

JUILLET 2025

D 1/2 50/17/7451/3221 01FA7277744P4TF 12 FBI FVJ
LA POSTE SD : 86500905261036A



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300

Date : 31.07.2025

N° relevé : 46213

Page : 1

Votre correspondant :

S. DENIAUD

Du Lundi au Vendredi

05.53.79.88.34

8h30 à 12h30

sandrine.deniaud@deltasud.fr

13h30 à 17h00

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde			
31.07.25	NOTRE FACTURE EARL PINETRE 159106	225,00		31.08.25
Total des opérations		225,00		
Nouveau solde		225,00		

Conditions de règlement : Pour les nouveaux clients et lors de la première commande, le client devra payer au comptant à la commande. Pour les commandes suivantes, un acompte de 20% du montant de la commande sera exigé à sa passation puis le solde devra être réglé à la date d'émission de la facture. En cas de dépassement des délais de paiement, des pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées dès le jour suivant la date d'échéance sur la facture ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. Aucun escompte accordé.

Réserve de propriété : Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de leur prix.

Litige : Tout litige ou contestation sera exclusivement du ressort des tribunaux compétents d'AGEN.

Coupon à joindre à votre règlement
DELTA SUD SAS
EARL PINETRE
N° compte : 39300

Montants à régler par échéance

225,00 31.08.25

Règlements à déduire par échéance
(Sous réserve d'encaissement)



Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC

FACTURE APPROPOS

SAS DELTA SUD
Capital de 1.200.000 Euros
RCS Agen 423 299 551
N° TVA FR 79 423 299 551
APE 4661Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5798 0100 4401 154

Bureau commercial :
Avenue Edouard Branly
47400 TONNEINS
Téléphone : 05.53.79.88.34

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 159106

Page : 1

Date : 31.07.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
16.07	834	908010	4821	1,00	FRAIS MAIN D OEUVRE IRRIGATION	HEUR	T 31.08.25	59,0000		59,00	3	11,80	70,80
16.07	834	908010	4819	1,00	FRAIS DEPLACEMENT IRRIGATION	UNIT	T 31.08.25	100,0000		100,00	3	20,00	120,00
16.07	834	908010	11490	3,00	I COLLIER FEUILLARD MACHINE	METR	T 31.08.25	9,5000		28,50	3	5,70	34,20



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
IRRIGATION	187,50	37,50	225,00

ECHEANCE	MONTANT
31.08.2025	225,00

Conditions de règlement : Pour les nouveaux clients et lors de la première commande, le client devra payer au comptant à la commande. Pour les commandes suivantes, un acompte de 20% du montant de la commande sera exigé à sa passation puis le solde devra être réglé à la date d'émission de la facture. En cas de dépassement des délais de paiement des pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées dès le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. Aucun escompte accordé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	187,50	3	37,50	225,00
TOTALUX		187,50	37,50	225,00

225,00 €

Reserve de propriété : Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de leur prix.
Litige : Tout litige ou contestation sera exclusivement du ressort des tribunaux compétents d'AGEN.

D 2/2 5017/7452/3221 01FA727744P4TF 12 FBI FVJ



Siège social :
Place de l'Hôtel de Ville
47320 CLAIRAC

FACTURE APPROPOS

SAS DELTA SUD
Capital de 1.200.000 Euros
RCS Agen 423 299 551
N° TVA FR 79 423 299 551
APE 4661Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5798 0100 4401 154

Bureau commercial :
Avenue Edouard Branly
47400 TONNEINS
Téléphone : 05.53.79.88.34

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 159106

Page : 1

Date : 31.07.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
16.07	834	908010	4821	1,00	FRAIS MAIN D OEUVRE IRRIGATION	HEUR	T 31.08.25	59,0000		59,00	3	11,80	70,80
16.07	834	908010	4819	1,00	FRAIS DEPLACEMENT IRRIGATION	UNIT	T 31.08.25	100,0000		100,00	3	20,00	120,00
16.07	834	908010	11490	3,00	I COLLIER FEUILLARD MACHINE	METR	T 31.08.25	9,5000		28,50	3	5,70	34,20



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
IRRIGATION	187,50	37,50	225,00

ECHEANCE	MONTANT
31.08.2025	225,00

Conditions de règlement : Pour les nouveaux clients et lors de la première commande, le client devra payer au comptant à la commande. Pour les commandes suivantes, un acompte de 20% du montant de la commande sera exigé à sa passation puis le solde devra être réglé à la date d'émission de la facture. En cas de dépassement des délais de paiement des pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal seront appliquées dès le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros. Aucun escompte accordé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	187,50	3	37,50	225,00
TOTAUX	187,50		37,50	225,00

225,00 €

Reserve de propriété : Les marchandises restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de leur prix.

Litige : Tout litige ou contestation sera exclusivement du ressort des tribunaux compétents d'AGEN.

D 2/2 501717452/3221 01FA7277744P4TF 12 FBI FVJ

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

SEPTEMBRE 2025

D 1/4 50/28/2535/1440 01FA7327459P4TF 5 FBI FVJ

LA POSTE

SD : 86501927964060B



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300 Date : 30.09.2025
N° relevé : 375302 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	10387,65		
30.09.25	NOTRE AVOIR TERRES DU SUD 947110		77,04	30.09.25
30.09.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 947110	1867,35		30.11.25
30.09.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 947110	996,92		31.10.25
30.09.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 585361	290,11		31.10.25
30.09.25	FRAIS FINANCIERS	103,11		30.09.25
Total des opérations		13645,14	77,04	
Nouveau solde		13568,10		

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Montants à régler par échéance

11700,75 31.10.25
1867,35 30.11.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

Payé 1209,99
Le 20/10/2025
chèque N°

TERRES DU SUD
Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 947110 Page : 1
Date : 30.09.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
10.09.2020		901421	217161	1,00	BLE MILLESIME VIBRANCE 12MIL Lot n° F0440F598106	DOSE	T 30.11.25	590,0000		590,00	4	32,45	622,45
10.09.2020		901421	217161	2,00	BLE MILLESIME VIBRANCE 12MIL Lot n° F0440F598111	DOSE	T 30.11.25	590,0000		1180,00	4	64,90	1244,90
12.09.2020	73	579397	26648	8,00	TUY HELIFLEX INDUSTRIAL 75 Ticket 600048001000797008	METR	T 31.10.25	15,2838	18,34	122,27	3	24,45	146,72
12.09.2020	73	579397	27963	1,00	VANNE LAITON PD 3" Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	83,3000	99,96	83,30	3	16,66	99,96
12.09.2020	73	579397	27963	1,00	VANNE LAITON PD 3" Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	83,3000	99,96	83,30	3	16,66	99,96
12.09.2020	73	579397	150325	1,00	RAC CHAMSA M 3" CAN 75 Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	27,0500	32,46	27,05	3	5,41	32,46
12.09.2020	73	579397	4431	2,00	RAC CHAMSA ALU F 3" FIL 3" Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	25,8000	30,96	51,60	3	10,32	61,92
12.09.2020	73	579397	4907	1,00	I COLLIER SERRAG 86 A 91 M8 Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	2,9300	3,52	2,93	3	0,59	3,52
12.09.2020	73	579398	961	1,00	TEFLON 19MMX15M TFL1915 Ticket 600048001000797015	UNIT	T 31.10.25	3,7500	4,50	3,75	3	0,75	4,50
29.09.2020	39	924587	202836	10,00	CARMINA MAX 10L Redevance Pollution Diffuse ZNT riverains de 20m obligatoire Lot n° FRA345833	LITR	T 31.10.25 T 31.10.25	21,9500 5,5200		219,50 55,20	3 3	43,90 11,04	263,40 66,24

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.

ECHEANCE	MONTANT

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
TOTAUX			

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

FACTURE APPROPOS

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 585361 Page : 1

Date : 30.09.2025

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
10.09	73	579314	521477	1,00	100 COLLIERS CABLA 3,6X140 BLA Ticket 600048001000796179	SAC	T 31.10.25	3,4600	4,15	3,46	3	0,69	4,15
12.09	73	532904	523565	1,00	MANCHE BALAI BOIS VIS 24-130CM Ticket 600016001008671462	UNIT	T 31.10.25	3,3200	3,99	3,32	3	0,67	3,99
12.09	76	532904	523573	1,00	RACLETTTE SOL RENFORCEE 54 CM Ticket 600016001008671462	UNIT	T 31.10.25	7,4900	8,99	7,49	3	1,50	8,99
12.09	73	579397	175960	1,00	BROUETTE PREM S GALVA 90L RG Ticket 600048001000797008	UNIT	T 31.10.25	62,4900	74,99	62,49	3	12,50	74,99
23.09	73	579745	753692	1,00	FLU OPERATS PAT RS 10KG Ticket 600048001000800548	BOIT	T 31.10.25	90,8300	109,00	90,83	3	18,17	109,00
23.09	73	579745	26782	1,00	ELECTRODE GYS 2,5 X230 085039 Ticket 600048001000800548	BOIT	T 31.10.25	27,2900	32,75	27,29	3	5,46	32,75
23.09	73	579745	26783	1,00	ELECTRODE GYS 3,2 X165 085046 Ticket 600048001000800548	BOIT	T 31.10.25	27,0700	32,49	27,07	3	5,42	32,49
23.09	73	579745	520353	1,00	DISQUE 230X2,5 EXTR METAL 3+1G Ticket 600048001000800548	LOT	T 31.10.25	19,7900	23,75	19,79	3	3,96	23,75

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	241,74	48,37	290,11

ECHEANCE	MONTANT
31.10.2025	290,11

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au-delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	241,74	3	48,37	290,11
TOTAUX	241,74		48,37	290,11

Total facture 290,11 €

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

N° facture : 947110

Page : 2

46700 SOTURAC

Date : 30.09.2025

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
REPORT PAGE PRECEDENTE													
29	39	924587	203221	40,00	IRONMAX PRO 20KG	*BIO	T 31.10.25	4,9600		2418,90		227,13	2646,03
					Lot n° 0000339746					198,40	6	19,84	218,24
30.09	55	944804	213496	1,00	AVOIR CRIV RECHERCHE 12000000G	DOSE	T 30.09.25	25,6800		25,68-	0		25,68-
30.09	55	944804	213496	2,00	AVOIR CRIV RECHERCHE 12000000G	DOSE	T 30.09.25	25,6800		51,36-	0		51,36-
*BIO = ces produits sont utilisables en Agriculture Biologique conformément au Règlement (UE) n° 2018/848													

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
PHYTOSANITAIRES	473,10	74,78	547,88
SEMENCES	1692,96	97,35	1790,31
IRRIGATION	374,20	74,84	449,04

ECHEANCE	MONTANT
30.11.2025	1867,35
31.10.2025	996,92
30.09.2025	77,04-

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.			
	77,04-	0	77,04-
20,00	648,90	3	129,78
5,50	1770,00	4	97,35
10,00	198,40	6	19,84
TOTAUX	2540,26		246,97
			2787,23

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total facture

2787,23

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

AOUT 2025

D 1/3 50/23/5604/3124 01FA7301065P4TF 10 FBI FVJ

LA POSTE

SD : 86500928365760Z



EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° compte : 39300 Date : 31.08.2025
N° relevé : 371256 Page : 1

Votre correspondant :

PASCALE TEIXEIRA
05.53.84.88.90
CONTACT@AGRIFEEL.FR

Du Lundi au Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde			
8.08.25	AVANCE SUR APPORTS CEREALES	10000,00		8.08.25
31.08.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 942045	269,16		30.09.25
31.08.25	NOTRE FACTURE CARRE VERT 580185	18,49		30.09.25
31.08.25	FRAIS FINANCIERS	100,00		31.08.25
Total des opérations		10387,65		
Nouveau solde		10387,65		

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture.
Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel.
Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Montants à régler par échéance

10387,65 30.09.25

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

→ Payé le 26/9/25
chèque N° 0611152

FACTURE APPROS

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

N° facture : 942045 Page : 1

46700 SOTURAC

Date : 31.08.2025



DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
6.08	39	924314	203134	5,00	MANDARIN GOLD 5L	LITR	T 30.09.25	28,5300		142,65	3	28,53	171,18
					Redevance Pollution Diffuse		T 30.09.25	0,3800		1,90	3	0,38	2,28
					Fin d'utilisation au 28/02/2026								
					Lot n° B4070414								
					Dérogation du 15.07.2025 au 12.11.2025								
					sur noisetier contre les punaises et tigres								
16.08	73	578386	7975	1,00	MANCHON R5 DIAM 125	UNIT	T 30.09.25	79,7500	95,70	79,75	3	15,95	95,70
					Ticket 600048001000786859								

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
PHYTOSANITAIRES	144,55	28,91	173,46
IRRIGATION	79,75	15,95	95,70

ECHEANCE	MONTANT
30.09.2025	269,16

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	224,30	3	44,86	269,16
TOTAUX	224,30		44,86	269,16

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total facture

269,16 €

SAS CARRE VERT

Capital de 300.000 Euros
RCS Agen 319 557 716
N° TVA FR 44 319 557 716
APE 4776Z
Bic AGRIFRPP833 CA Aquitaine
FR76 1330 6001 5796 9010 6101 183
Agrément AQ 00177

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 580185 Page : 1

Date : 31.08.2025

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
9.08	76	528021	323068	1,00	MOUSSE GUEPES GUEP CLAC 750ML Ticket 600016002000589571	UNIT	T 30.09.25	15,4100	18,49	15,41	3	3,08	18,49



VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
GRAND PUBLIC	15,41	3,08	18,49

ECHEANCE	MONTANT
30.09.2025	18,49

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1,10 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	15,41	3	3,08	18,49
TOTAUX	15,41		3,08	18,49

Total facture

18,49

RELEVÉ DES OPERATIONS

TERRES DU SUD
 Société coopérative agricole
 au capital variable
 RCS Agen 381 561 844
 N° TVA FR 87 381 561 844
 APE 4621Z
 Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
 FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
 Agrément AQ 00177
 Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
 47320 CLAIRAC
 Agrément HCCA 11294
 Téléphone : 05.53.79.85.00
 www.groupe-terresdusud.fr

JUILLET 2025

D 1/6 50/39/2791/1443 01FA7281814P4TF 5 FBI FVJ
 SD : 86500909697395E

LA POSTE



EARL PINETRE
 PLAINE DU COLOMBIER
 46700 SOTURAC

N° compte : 39300	Date : 31.07.2025
N° relevé : 367100	Page : 1

Votre correspondant :	
PASCALE TEIXEIRA	Du Lundi au Vendredi
05.53.84.88.90	8h30 à 12h30
CONTACT@AGRIFEEL.FR	13h30 à 17h00

MM

DATE D'OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	DEBIT	CREDIT	DATE D'ECHEANCE
	Ancien solde	2541,83		
22.07.25	APPORTS SEMENCES MAÏS		3900,00	22.07.25
22.07.25	RGLT AVANCE CASTRATION MAIS	3900,00		22.07.25
28.07.25	ANNULATION FRAIS FINANCIERS		129,18	28.07.25
31.07.25	APPORTS CEREALES DECOMPTE 1528		41844,80	31.07.25
31.07.25	COMPLEMENT DE PRIX CEREALES 1945		4886,92	31.07.25
31.07.25	NOTRE FACTURE CEREALES 1002153	388,68		31.08.25
31.07.25	NOTRE FACTURE TERRES DU SUD 937606	651,66		31.08.25
31.07.25	NOTRE VIREMENT AU 18.08.2025	43278,73		31.07.25
Total des opérations		50760,90	50760,90	
Nouveau solde				

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix. Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1% par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation. En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Montants à régler par échéance

Règlements à déduire par échéance (Sous réserve d'encaissement)

Coupon à joindre à votre règlement
 TERRES DU SUD
 EARL PINETRE
 N° compte : 39300
 Les règlements doivent être adressés aux services comptables à Clairac en précisant les références des factures réglées.

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

FACTURE D'APPORTS CEREALES
ET SEMENCES
CAMPAGNE 2025 - 2026

EARL PINETRE
PLAINE DU COLOMBIER
46700 SOTURAC

N° PRODUCTEUR/N° TVA	REFERENCE FACTURE
39300 FR29380673434	N° 1528 PAGE 1 DU 31.07.2025

VOTRE CORRESPONDANT :
PASCALE TEIXEIRA 05.53.84.88.90 CONTACT@AGRIFEEL.FR

AUTOFACTURATION

DATE LIVR.	NUMERO DE BON	N° PRISE EN CHARGE	N° SILO	MODE LIVR	QT.LIVREE EN TONNE	TAUX HUM.	TAUX IMP.	QTE AUX NORMES EN TONNE	PRIX BASE TONNE	+ OU - VALUE	TAUX P.S.	P.U. P.S.	C DIVERS	TAUX DIVERS	P.U. DIVERS	P.U. NET TONNE	MONTANT DES APPORTS H.T.
50101	BLE MEUNERIE																
23.06	616076	467801	161	10000	12,720	13,30	0,76	12,620	178,00		78,90		5	12,60	4,00	182,00	2296,84
23.06	616078	467803	161	10000	12,100	12,80	0,86	11,990	178,00		78,20		5	12,00	3,00	181,00	2170,19
23.06	616081	467806	161	10000	11,500	12,30	0,83	11,395	178,00		78,00		5	11,90	2,00	180,00	2051,10
24.06	616086	467811	161	10000	6,240	12,20	0,86	6,185	178,00		79,70		5	11,60	1,00	179,00	1107,12
4.07	604191	510470	616	10000	11,280	15,40	5,04	10,640	178,00		73,50	5,00	5	11,80		173,00	1840,72
4.07	604192	510468	616	10000	7,409	12,80	3,15	7,170	178,00		77,50		5	11,20		178,00	1276,26
4.07	604193	510467	616	10000	5,940	12,70	1,91	5,820	177,00		77,90		5	10,40	6,00	171,00	995,22
4.07	604196	510471	616	10000	5,260	15,20	3,36	5,050	177,00		74,30	4,00	5	11,20		173,00	873,65
4.07	604197	510469	616	10000	4,980	15,90	5,52	4,645	177,00		73,80	5,00	2	15,90	3,24	168,76	783,89
														5	12,10		
4.07	604198	510473	616	10000	11,240	14,60	2,73	10,925	177,00		76,80		5	10,30	7,00	170,00	1857,25
4.07	604200	510476	616	10000	2,680	13,90	2,74	2,605	177,00		77,10		5	10,60	4,00	173,00	450,67
4.07	800249	510468	616	10000	4,391	12,80	3,15	4,250	177,00		77,50		5	11,20		177,00	752,25
TOTAL	BLE MEUNERIE				95,740			93,295									16455,16
50166	BLE REBELDE																
3.07	601115	558914	772	30599	27,660	14,50	1,00	27,385	177,00		84,30		5	13,80		177,00	4847,15
3.07	601116	508347	772	30599	14,720	13,90	0,80	14,600	177,00		84,20		5	13,30	5,00	182,00	2657,20
3.07	601117	469964	772	30599	17,860	14,20	1,40	17,610	177,00		84,60		5	13,70		177,00	3116,97
4.07	601118	558915	772	30599	32,740	12,40	2,90	31,790	177,00		82,30		5	14,10		177,00	5626,83
4.07	601119	469965	772	30599	6,740	12,10	2,40	6,580	177,00		80,20		5	13,70		177,00	1164,66
TOTAL	BLE REBELDE				99,720			97,965									17412,81
50502	COLZA 00																
3.07	604185	510461	616	10000	8,380	8,90	4,50	8,125	422,00							422,00	3428,75

MONTANT DES APPORTS	FRAIS APPROCHE	MONTANT H.T.	TAUX TVA	MONTANT TVA	MONTANT TTC

MONTANT NET EN EUROS

TONNAGES LIVRES AUX NORMES DEPUIS LE 1ER JUILLET

EXPLICATION DES CODES BONIFICATIONS - REFRACTIONS DIVERSES

P.U. PAR ESPECES	FRAIS APPROCHE

La somme ci-dessus figure sur votre relevé de compte.

TERRES DU SUD
 Société coopérative agricole
 au capital variable
 RCS Agen 381 561 844
 N° TVA FR 87 381 561 844
 APE 4621Z
 Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
 FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
 Agrément AQ 00177
 Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
 47320 CLAIRAC
 Agrément HCCA 11294
 Téléphone : 05.53.79.85.00
 www.groupe-terresdusud.fr

**FACTURE D'APPORTS CEREALES
ET SEMENCES**
CAMPAGNE 2025 - 2026

N° PRODUCTEUR/N° TVA	REFERENCE FACTURE
39300 FR29380673434	N° 1528 PAGE 2 DU 31.07.2025

VOTRE CORRESPONDANT :
PASCALE TEIXEIRA 05.53.84.88.90 CONTACT@AGRIFEEL.FR

EARL PINETRE
 PLAINE DU COLOMBIER
 46700 SOTURAC

AUTOFACTURATION

DATE LIVR.	NUMERO DE BON	N° PRISE EN CHARGE	N° SILO	MODE LIVR	QT.LIVREE EN TONNE		TAUX HUM.	TAUX IMP.	QTE AUX NORMES EN TONNE	PRIX BASE TONNE	+ OU - VALUE	TAUX P.S.	P.U. P.S.	C DIVERS	TAUX DIVERS	P.U. DIVERS	P.U. NET TONNE	MONTANT DES APPORTS H.T.
4.07	604199	510478	616	10000	8,680		8,90	1,91	8,680	422,00							422,00	3662,96
TOTAL LZA 00					17,060				16,805									7091,71



MONTANT DES APPORTS	FRAIS APPROCHE	MONTANT H.T.	TAUX TVA	MONTANT TVA	MONTANT TTC
40959,68	1296,36	39663,32	5,50	2181,48	41844,80

MONTANT NET EN EUROS
41844,80

TONNAGES LIVRES AUX NORMES DEPUIS LE 1ER JUILLET	
BLE	191,260
COLZA	16,805

EXPLICATION DES CODES BONIFICATIONS - REFRACTIONS DIVERSES	
5 PROTEINES	
2 HUMIDITE	

P.U. PAR ESPECES	FRAIS APPROCHE
BLE	13,00

La somme ci-dessus figure sur votre relevé de compte.

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

COMPLEMENTS DE PRIX

CEREALES

EARL PINETRE

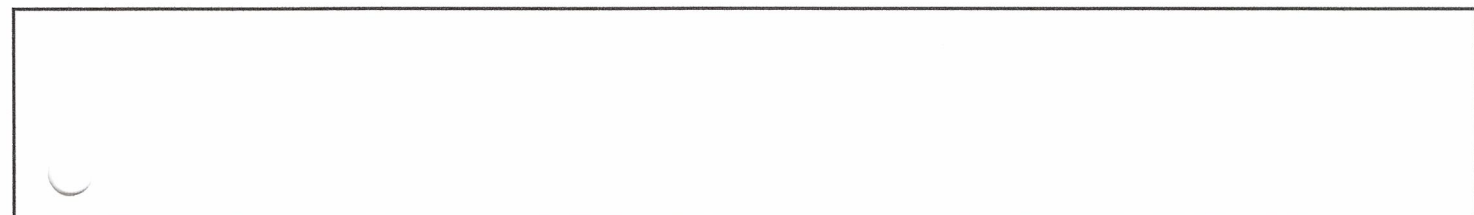
PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

AUTOFACTURATION

N° APORTEUR/N° TVA	REFERENCE FACTURE
39300 FR29380673434	N° 1945 PAGE 1 DU 31.07.2025

VOTRE CORRESPONDANT :
PASCALE TEIXEIRA 05.53.84.88.90 CONTACT@AGRIFEEL.FR



DESIGNATION CEREALE	QUANTITE APPORTEE	P.U. H.T. DU COMPLEMENT	MONTANT H.T. DU COMPLEMENT	T
50166 BLE REBELDE				
PRIME REBELDE	31,790	50,00	1589,50	4
PRIME VARIETALE	51,575	40,00	2063,00	4
PRIME PALIER 2	97,965	10,00	979,65	4

ECHEANCE
31.07.2025

TVA	MONTANT HT	MONTANT TVA
5,50	4632,15	254,77
TOTAUX:	4632,15	254,77

TOTAL COMPLEMENT :

4886,92

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

N° client : 39300 N° tva : FR29380673434

N° facture : 1002153 Page : 1

Date : 31.07.2025 Gipac :

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

DATE	NUMERO DE BON	SILO	ORG	QUANTITE AUX NORMES	CODE CER.	LIBELLE CEREALE	PRIX UNIT DE BASE	MAJ BIMENS	P.U. TRANSP.	P.U. GAVAGE	P.U. STOCK.	PRIX UNIT. H.T.	MONTANT H.T.	TVA	MONTANT T.T.C.
31.07	23775			93,295	50101	BLE MEUNERIE	CVO INTERCEREALES					0,63	58,78	0	58,78
31.07	23776			93,295	50101	BLE MEUNERIE	CVO RECHERCHE CRIV					1,05	97,96	0	97,96
31.07	23777			97,965	50166	BLE REBELDE	CVO INTERCEREALES					0,63	61,72	0	61,72
31.07	23778			97,965	50166	BLE REBELDE	CVO RECHERCHE CRIV					1,05	102,86	0	102,86
31.07	23780			16,805	50502	COLZA 00	CVO OLEOPROTEAG.	SOU MIS	TVA			2,79	46,89	3	56,27
31.07	23779			16,805	50502	COLZA 00	CVO OLEOPROTEAGINEUX					0,66	11,09	0	11,09



TOTAL QUANTITE

MONTANT HORS TAXES

379,30

MODE DE REGLEMENT

ECHEANCE

MONTANT

57 VALEUR EN COMPTE

31.08.2025

388,68

Tva 20,00 %

9,38

MONTANT TTC EN EUROS

388,68

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel.
Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social.
Aucun escompte pour paiement anticipé.

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable
RCS Agen 381 561 844
N° TVA FR 87 381 561 844
APE 4621Z
Bic AGRIFRPP833 Crédit Agricole
FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154
Agrément AQ 00177
Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
47320 CLAIRAC
Agrément HCCA 11294
Téléphone : 05.53.79.85.00
www.groupe-terresdusud.fr

EARL PINETRE

PLAINE DU COLOMBIER

46700 SOTURAC

N° compte : 39300 FR29380673434

N° facture : 937606

Page : 1

Date : 31.07.2025

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
4.07	73	576423	38594	24,00	TUBE PVC DELTA JL 16B 125 Ticket 600048001000766820	METR	T 31.08.25	13,5333	16,24	324,80	3	64,96	389,76
4	73	576451	7975	1,00	MANCHON R5 DIAM 125 Ticket 600048001000767100	UNIT	T 31.08.25	79,7500	95,70	79,75	3	15,95	95,70
4.07	73	576459	7975	1,00	MANCHON R5 DIAM 125 Ticket 600048001000767186	UNIT	T 31.08.25	79,7500	95,70	79,75	3	15,95	95,70
17.07	53	515343	27265	2,50	TUY HELIFLEX INDUSTRIAL 100 Ticket 600040001002148738	METR	T 31.08.25	23,5000	28,20	58,75	3	11,75	70,50

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
IRRIGATION	543,05	108,61	651,66

ECHEANCE	MONTANT
31.08.2025	651,66

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois, suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due de plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T.V.A.				
20,00	543,05	3	108,61	651,66
TOTAUX	543,05		108,61	651,66

Total facture

651,66